



3 jours



07 au 09/04/2021
06 au 08/10/2021

Certificat de validation



350 €/stagiaire
Tarif groupe : 1 880 €



Pour des raisons réglementaires,
groupe de 6
à 10 stagiaires
maximum
Réf : ST-APS

ACTEUR PRÉVENTION SECOURS AIDES ET SOINS À DOMICILE (APS/ASD)

Objectifs :

- **Être** en mesure de supprimer ou réduire les risques professionnels auxquels l'intervenant est exposé dans son activité
- **Développer** un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail
- **Exercer** son activité en toute sécurité et préserver la sécurité de la personne aidée
- **Être en mesure** de supprimer ou réduire les risques professionnels auxquels l'intervenant est exposé dans son activité.
- **Exercer son activité** en toute sécurité et préserver la sécurité de la personne aidée

Public :
Tout public
Pré-Requis :
Test de niveau
Formation accessible :
Salariés, demandeurs d'emploi

À noter : Un certificat est remis en fin de formation pour valider les apprentissages (certificat valable 2 ans).
Un financement existe pour cette formation, nous contacter.